

# Livret d'accueil des stagiaires



## Historique

L'activité de formatrice a commencé en 1991 par l'enseignement des arts appliqués et de l'informatique en création textile sur Roanne, puis tout au long des années par des interventions plus au moins longues dans le milieu agricole.

Depuis 2011, création d'une ferme en permaculture et spécialisée dans la production de semences paysannes à Belmont de la Loire, vente à Kokopelli puis chez des artisans semenciers et en direct.

En 2014, formatrice pour le centre de détention de Roanne pour un module de CAP ouvrière paysager sur 7 mois auprès de stagiaires en détention.

En 2016, intervention au jardin de la chocolaterie Pralus à Roanne, 7 mois avec des actions en matière de RSE (Responsabilité sociétal d'entreprise).



Interventions ponctuelles avec l'ARDAB (Association Rhône- Loire de Développement de l'Agriculture Biologique) auprès de jardiniers et lycéens, avec les lycées de Chervé (42) et l'école Du Breuil (75) auprès de stagiaires adultes en BPREA agricole, avec la ligue de l'enseignement de Roanne auprès des écoles primaires...

Participation à de nombreux salons internationaux, Marjolaine(75), Lyon (69), et les journées du patrimoine(75).

Intervenante pour des sélections végétales participatives, notamment celle de la fève d'Auvergne avec l'association Vivre Bio en Roannais et le Centre de Ressources Botanique Appliquées (69) et le restaurateur César Troigros (42).

## **Présentation**

Forte de ces expériences et diplômée en arts appliqués, en agriculture, et en formation professionnelle pour adultes, Corinne lie un ensemble de compétences cohérentes et directement utilisable en situation professionnelle ou amateur, à la carte, intervention sur sites.

**Contact:** Corinne Duperron 07 60 47 02 78 ou lejardindevalours@gmail.com

## **Domaine de Formations**

### **- Production de semences paysannes («populations ou anciennes»)**

Les semences «populations »allient un savoir-faire ancestral, celui de produire des semences issues de variétés de légumes anciens, de préserver la biodiversité de nos terroirs et de permettre de diffuser des semences anciennes qui ont gardé leur valeur nutritive et toujours en évolution par rapport à leur environnement.

### **- Création en Permaculture de jardin mêlant l'artistique et le productif**

La permaculture est un concept systémique et global qui vise à créer des écosystèmes. L'inspiration vient de l'observation de la nature et de son fonctionnement et de la tradition. La permaculture prend en considération la biodiversité de chaque système et de chaque individu.

## **Déroulement et informations**

Pendant toute la durée de la formation sur site, les horaires seront de 9 heures à 17 heures.

Une pause d'une heure environ sera prévue pour le repas du midi. D'autres petites pauses seront aménagées dans la journée.

Pendant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord express du formateur.

En cas d'absence ou de retard, vous devez en avertir le formateur.

## **Les démarches pédagogiques**

Les formations sont personnalisées.

Les méthodes pédagogiques utilisées par la formatrice peuvent être adaptées selon la constitution du groupe, en fonction du message à transmettre ou de la cible d'apprenants visés.

Basées sur l'exposé, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques. La formatrice veille dans son intervention, à structurer son discours pour permettre une assimilation plus aisée et efficace, à faire preuve de clarté pour être accessible et compréhensible par tous, des comparaisons et des anecdotes pour rendre l'exposé plus vivant et en faciliter la compréhension et la mémorisation. La formatrice prévoit également un temps pour les questions et interrogations, permettant aux participants de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.

Le questionnaire d'analyse de votre besoin de formation entre dans le champ du programme de formation professionnelle que vous avez choisi, elles sont intégrées durant l'intervention au contenu de la formation.

## **Droits et devoirs du stagiaires**

- Le stagiaire reçoit une convocation, doit prendre connaissance du règlement intérieur et du contrat de formation professionnelle, de les signer et de s'y conformer.

Remplir les questionnaires d'évaluation en amont, évaluation des acquis suite à la formation ,

- Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène en vigueur et de civilité.

- Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

## **Règles de sécurité**

- Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur.

- Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins, au responsable de la formation ou à son représentant.